

les cahiers de l'audap



5-26

TRANSITION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES LE VIRTUEL AU SERVICE DU RÉEL ?



Contrat - Projet d'agence 2020 - 2025

L'AUDAP a fêté ses 20 ans et bâti un nouveau projet à horizon 6 ans !

Le jeudi 4 juillet à Pau et le Vendredi 05 juillet à Bayonne plus de 200 personnes ont participé aux 20 ans de l'Agence d'Urbanisme Atlantique & Pyrénées. Sous le signe du « sens du collectif », cet anniversaire a rassemblé autour de Nathalie MOTSCH, Présidente de l'AUDAP, des membres du bureau* et des élus locaux de premier rang : François BAYROU (Président de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées), Jean-René ETCHEGARAY (Président de l'agglomération Pays Basque), Jean-Jacques LASSERRE (Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques), Alain LAMASSOURE (ex Ministre et Président d'Honneur de l'AUDAP), Alain ROUSSET (Président de la Région Nouvelle-Aquitaine) représenté par Laurence ROUËDE (Conseillère Régionale), et l'État avec les présences successives de Gilles PAQUIER (Directeur Adjoint de la DDTM 64), qui représentait Eric SPITZ, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, et du Sous-Préfet de Bayonne, Hervé JONATHAN. Tous se sont accordés sur le fait que l'Agence doit jouer dans les années à venir un rôle de plateforme de dialogue territorial.

De nombreux dispositifs participatifs (échanges collaboratifs, co-production, promenades sensibles...) ont été testés et pratiqués par l'Agence lors des ateliers « workshop » du 4 juillet à Pau. Au vu de la richesse des échanges et de l'implication des participants, les 20 ans nous invitent à poursuivre et développer le « design » comme méthode d'animation et de conception. Avec lui l'Agence diffuse de l'innovation et augmente sa plus-value pour dessiner avec les collectivités des projets et des politiques

publiques qui visent à faciliter la vie des individus dans le sens de l'intérêt général.

Cette manifestation était surtout l'illustration et la première pierre du nouveau Projet d'Agence 2020/2025 qui a été construit collectivement avec les membres et validé en Assemblée générale le 21 juin dernier. Le nouveau Projet d'Agence donne un nouveau cap et de nouvelles valeurs affirmées (pragmatisme, confiance, dialogue, sens du collectif, capitalisation, mutualisation, ...) pour offrir aux élus et aux services des collectivités un lieu de dialogue neutre et unique ainsi qu'une expertise pluridisciplinaire permettant de traiter à 360° les problématiques de développement des territoires.

* Les élus membres du bureau et de l'Assemblée générale ou leurs représentants : Charles PELANNE et Annie HILD (Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques), Natalie FRANCO (Région Nouvelle-Aquitaine), Didier LARRIEU et Monique SEMAVOINE (Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées), Eric GUILLOTEAU (Communauté de Communes du Seignanx), Jean-Pierre MIMIAGUE (Communauté de Communes Luys en Béarn), Marc CABANE (Syndicat mixte du Grand Pau).

Aller plus loin :

Télécharger le Contrat - Projet d'Agence 2020/2025 : <https://bit.ly/2OdjfgS>

Visionner la vidéo de présentation du projet d'agence : <https://bit.ly/35458co>



Séminaire

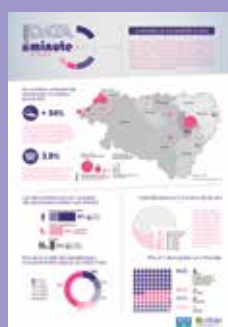
Aménager avec les arbres : concevoir, choisir, entretenir

Pourquoi et comment aménager avec les arbres ? Quels rôles remplissent-ils notamment dans les milieux urbanisés ? En quoi sont-ils des alliés précieux au service de la politique climat ?

Trois exemples de questions qui seront abordées au cours du séminaire organisé conjointement par l'AUDAP et la DDTM des Pyrénées-Atlantiques le 16 décembre 2019 à 14h00 à la salle Alexis Peyret à Serres-Castet. L'arbre, véritable couteau-suisse de la nature, mérite qu'on lui consacre cette demi-journée de débat. Le public concerné est les élus et les techniciens des collectivités territoriales.

Contact : c.teule@audap.org

<https://bit.ly/37v44Ap>



Data Minute #10

Qui sont les élus municipaux ?

À quelques mois des échéances municipales, il a paru intéressant de nous pencher sur le profil des élus municipaux de ce mandat qui s'achève. Les Pyrénées-Atlantiques et le Seignanx comptent 7 237 maires et conseillers municipaux. 20 ans après la loi sur la

parité du 06 juin 2000 quelle est la part hommes/femmes parmi les élus municipaux ? Quel âge ont-ils/elles ? Travaillent-ils/elles ? Réponses en chiffres et en graphiques dans ce nouveau numéro de Data Minute.

Télécharger le Data Minute

<http://bit.ly/2pzaxZz>

« UN TRAIN À PRENDRE »



Nathalie MOTSCH
Présidente de l'AUDAP
Conseillère communautaire
à l'Agglomération
Pays Basque, élue à la ville
de Biarritz

Près de 200 ans se sont écoulés entre la première concession de chemin de fer en France en 1823 et la mise en service de la LGV Paris Bordeaux en 2017... et nous aurons mis moins de 20 ans pour assurer la couverture numérique haut débit du territoire !

Le chantier des autoroutes digitales révolutionnera autant l'usage de nos territoires que le déploiement du réseau ferré aux siècles précédents. Désenclavement, accès au monde, développement économique, nouveaux réseaux de solidarité et d'entraide : le Numérique est paré de toutes les qualités, c'est la dernière incarnation du Progrès. Le tableau n'est cependant pas tout rose, comme toute évolution technologique dans notre histoire : fracture numérique, illettrisme, surchauffe des serveurs, irrespect de la vie privée, addiction aux écrans, ... Pour autant, le Numérique représente une formidable opportunité pour nos territoires, à condition de ne pas s'arrêter à la réalisation des infrastructures : c'est bien l'usage du Numérique qui construira notre avenir, c'est sa maîtrise qui en garantira les bénéfices. Nous le savons, il ne suffira pas de se contenter de dire ça y est, la fibre est là, mon territoire est numérique ! Ce ne peut être un objectif en soi, c'est un moyen.

Pour que l'opportunité numérique soit au service des projets de territoires, ne faut-il pas enclencher des démarches de programmation et de planification ? Tout se programmerait dans ce monde-là, des adresses IP aux algorithmes, en passant par les réseaux et les routeurs, sauf les usages du Numérique dans les territoires ?

Il existe des stratégies numériques nationales, pour l'Éducation, la Défense. Toute entreprise doit se doter d'une stratégie numérique sous peine de disparaître. Les Régions se dotent de SCORAN. Certains territoires ont créé des FabLab sur la smart city ; d'autres travaillent à la digitalisation de services ou lancent des incubateurs de start up. Mais quasiment aucun territoire local n'a planché sur une feuille de route pour s'orienter sur ce nouveau continent du Numérique.

Imaginons des plans stratégiques Territoire et Numérique, conçus avec les partenaires acteurs des territoires. Nos intercommunalités sont la bonne échelle de proximité pour déterminer les priorités locales (sécurité, risque environnemental, mobilité, résidentiel, bureaux, économie, tourisme, ...). Comment le digital peut-il contribuer à les atteindre ? Avec qui ? Quels moyens mobiliser ? Le Numérique doit devenir une matrice d'analyse des projets, comme l'est la dimension environnementale.

Nous avons un train à prendre : la mutation numérique de nos territoires est en route, elle doit être mise à l'agenda des intercommunalités dès le début des prochains mandats. ■

”

(...) le Numérique représente une formidable opportunité pour nos territoires, à condition de ne pas s'arrêter à la réalisation des infrastructures : c'est bien l'usage du Numérique qui construira notre avenir, c'est sa maîtrise qui en garantira les bénéfices.



REMERCIEMENTS

Ces Cahiers de l'AUDAP ont été réalisés avec la collaboration de La Fibre64, l'antic Pays Basque et le Conseil de développement Pays Basque.
Crédit photo page de couverture : Oleg Magni depuis Pexels



© Photo : Thomas Agarate



Photo by Charles on Unsplash

TRANSITION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES : LE VIRTUEL AU SERVICE DU RÉEL ?



1



3

Trop souvent, l'Open Data est un mantra incantatoire : « donne tes données ! » mais pourquoi faire ? avec qui ? comment ? ce sont là les questions essentielles.

La sphère publique doit s'inspirer des nouveaux usages que développe l'économie de marché, sous peine que les données soient privatisées et que le public, l'intérêt général, soit pieds et poings liés.

Les collectivités locales sont des détenteurs historiques de données : pour beaucoup leur stockage est assuré numériquement, mais leur usage reste encore limité à des fins administratives. Dans le respect du RGPD, elles pourraient exploiter cette mine d'or au profit de la construction et de l'adaptation des politiques publiques.

Les territoires, les élus ne doivent pas être relégués aux seules infrastructures et aux équipements : FTTH, FTTO, espaces de télétravail, incubateurs de start up, ... sont bien sûr des facteurs de développement. Le nouvel eldorado, la nouvelle frontière n'est-elle pas celle de la donnée et des nouveaux usages que l'on peut en faire ? N'oublions pas enfin que l'intelligence numérique doit aussi être celle de la sobriété. ■

SOMMAIRE

<i>De l'aménagement numérique aux usages de demain : quels rôles pour les collectivités ?</i>	06
<i>Vers des stratégies numériques territoriales</i>	08
<i>Peut-on faire la « révolution des usages numériques » hors métropoles ?</i>	10
<i>Les réseaux très haut débit se déploient, les véritables stratégies publiques peuvent commencer !</i>	12
<i>Infographie : De la digitalisation des procédures ...aux projets de territoires</i>	14
<i>Le numérique, un levier de dynamisation des centres-villes</i>	16
<i>Le Conseil de développement pays basque invite les citoyens à se saisir du numérique !</i>	18
<i>Données publiques et collectivités : la nouvelle donne</i>	20
<i>Intelligence artificielle et algorithmes publiques à l'usage des politiques publiques</i>	22
<i>Point de vue par Francis JAUREGUIBERRY</i>	24
<i>Tribune par Mathieu HAZOUARD</i>	26
<i>Trois questions à ... Salwa TOKO</i>	28

- 1 La STATION, tiers-lieu du Bearn des Gaves, localisé à Sauveterre-de-Bearn. On y trouve un espace d'animation économique avec une pépinière d'entreprises, un espace de coworking ainsi qu'un Fablab
- 2 Le site technopolitain Izarbel, situé sur 10 hectares à Bidart, est spécialisé dans le domaine du numérique de pointe
- 3 Les collectivités locales sont des détenteurs historiques de données : pour beaucoup leur stockage est assuré numériquement, mais leur usage reste encore limité à des fins administratives.

DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE AUX USAGES DE DEMAIN : QUELS RÔLES POUR LES COLLECTIVITÉS ?

Le terme « numérique » revêt plusieurs sens lorsque celui-ci est utilisé pour décrire le champ d'action des collectivités. Le syndicat La Fibre64 s'est créé à la faveur d'un transfert de compétence de la part du Département et des Communautés de communes et d'agglomérations en matière d'aménagement numérique¹. Un peu plus de 226 000 prises Très Haut Débit (THD) seront construites dans les cinq prochaines années dans la zone Réseau d'Initiative Publique (RIP)². Support à nombre de services, la fibre permet d'embarquer la mutualisation de solutions et services numériques entre collectivités : marchés publics et contrôle de légalité dématérialisés, plateforme open data, applications mobiles, cloud souverain ou encore accompagnement au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Par Emmanuel Dainciart
Directeur général
Fibre64

et Amalia Martinez
Responsable du service
« solutions numériques »
Fibre64

Pour bâtir un projet THD cohérent, efficient et atteindre des résultats concrets, celui-ci doit être riche d'une vision stratégique de développement territorial à l'écoute des besoins des principaux bénéficiaires de ces investissements.

« Si l'on a les services mais pas les réseaux ou les réseaux mais pas les services, en termes de continuité des services publics, le compte n'y est pas », pour reprendre une formule chère à Cédric O, secrétaire d'État en charge du numérique.

La vision stratégique est connue, claire et affirmée par la gouvernance du syndicat dès sa création en juin 2018 : doter le territoire d'une couverture THD 100 % fibre en 5 ans, mutualiser des solutions numériques innovantes pour les collectivités.

QUE NOUS DISENT LES TERRITOIRES ?

Dans la zone RIP, principalement rurale et montagnarde, les habitants et élus se considèrent comme ceux qui bénéficient le moins des opportunités offertes par le numérique. Le pari de La Fibre64 est de faire des infrastructures à THD, des services en ligne mutualisés et de l'appropriation du numérique dans le quotidien de tous, des remparts contre la disparition des services de proximité, crainte légitime et partagée par ces territoires.

Ces axes de travail sont étudiés avec les techniciens et élus membres du syndicat dans le cadre de rendez-vous réguliers animés par La Fibre64.

PUISQUE LE NUMÉRIQUE EST EN PASSE DE DEVENIR LA PRINCIPALE VOIE D'ACCÈS AUX SERVICES ...

Nous sommes parfois tentés d'oublier les avantages de la dématérialisation, tant les difficultés qu'elle a engendrées auprès de nombreuses personnes sont décriées et lui sont opposées, souvent à juste titre³. Selon les dernières données de l'INSEE datées du 30 octobre 2019, une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base.

Pourtant, nul ne peut ignorer, qu'en matière de santé par exemple, la fibre optique fait émerger bon nombre d'avantages : réduire les distances pour accéder à des diagnostics et soins spécialisés, faciliter le travail des professionnels de santé, améliorer la prise en charge des patients, renforcer l'attractivité de l'exercice de la médecine en milieu rural, développer la téléconsultation, téléexpertise, téléassistance grâce aux objets connectés. Son déploiement à grande échelle nécessitera une couverture THD sur l'ensemble du territoire.

La mutualisation des solutions numériques dans le Cloud accélère la modernisation des collectivités. Première brique, la plateforme des marchés publics eadministration64 permet à 800 collectivités de publier leurs marchés publics et de télétransmettre leurs actes au contrôle de la légalité. Cela permet une économie substantielle de plus de 155 000 euros par an. L'open data est le support au développement de nouvelles applications mobiles pour les habitants. La mise à disposition d'un Cloud souverain au sein des collectivités permettra d'accroître le travail en mobilité. Grâce à des partenariats ciblés, La Fibre64 investit des sujets comme l'intelligence artificielle ou l'identité numérique, qui ne sont pas l'apanage des seules entreprises privées. Concrètement, La Fibre64 souhaite travailler avec des collectivités pilotes pour leur donner un sens et des applications sur le terrain. Pour aborder ces sujets plus complexes, La Fibre64 proposera début 2020 une série de webinaires accessibles via son site Internet.

... CECI NOUS OBLIGE À UNE EXIGENCE SUPPLÉMENTAIRE D'INCLUSION DES PERSONNES ET TERRITOIRES LES PLUS VULNÉRABLES

Accompagner les territoires et les usagers à devenir autonomes avec le numérique est le corollaire du déploiement d'un département 100 % fibre. Véritable marqueur du projet du syndicat, La Fibre64, en étroite collaboration avec

le Département initiateur et précurseur de la démarche au niveau national dès 2016, l'inclusion numérique replace l'humain au cœur de l'ambition.

Territoire pilote depuis 2018, le Pays Basque a été le premier à être accompagné par La Fibre64 pour renforcer, parfois mettre en place, des réseaux de proximité pour l'accompagnement des personnes vers le numérique. À nos côtés, les opérateurs de service public que sont Pôle Emploi, la CAF, la CPAM ou encore la MSA, travaillent à mieux informer et former usagers et travailleurs médico-sociaux, bénévoles dans les associations, médiateurs numériques... Premier « territoire d'action pour un numérique inclusif » labellisé en octobre 2018, les Pyrénées-Atlantiques généralisent l'accompagnement à l'ensemble des intercommunalités depuis octobre 2019, en s'appuyant sur La Fibre64. Deux agents assurent cette mission fortement plébiscitée par les élus et l'ensemble des agents, aidants professionnels ou bénévoles au contact des publics. Quelques illustrations : en novembre 2019 des ateliers intergénérationnels de sensibilisation au numérique ont été

menés à Irissarry, Larceveau et Saint-Étienne-de-Baïgorry ; d'autres actions ont été menées avec la Cyberbase de Mourenx à Baigts-de-Béarn, Arthez-de-Béarn et Lucq-de-Béarn. La Fibre64 a également investi, avec les opérateurs de l'État, dans le dispositif national des pass numériques, qui permettra d'accompagner environ 1200 personnes vers l'autonomie numérique dans les deux prochaines années. La distribution des pass numériques débutera à partir de janvier 2020. Spécificité non négligeable de la DSP concessive dans les Pyrénées-Atlantiques : notre délégataire SFR/THD64 soutient et finance bon nombre de ces dispositifs via un fonds pour le développement des usages numériques négocié dans le cadre de la DSP. ■

¹ Compétence d'établissement et exploitation des infrastructures et réseaux de télécommunications dans les conditions décrites à l'article L.1425-1 du CGCT

² Réseau d'initiative publique couvrant 532 communes sur 547 dans le département

³ Rapports annuels du Défenseur des Droits, études réalisées par Emmaüs Connect, rapport parlementaire récent (10/10/2019) sur « l'évaluation de l'accès aux services publics dans les territoires ruraux » dont un des rapporteurs est le député de Pau 2, Jean-Paul Mattel, tous dénoncent les conséquences alarmantes du non accompagnement de la dématérialisation comme principale cause de la hausse du non recours aux droits



La mutualisation des solutions numériques dans le Cloud accélère la modernisation des collectivités. Première brique, la plateforme des marchés publics eadministration64 permet à 800 collectivités de publier leurs marchés publics et de télétransmettre leurs actes au contrôle de la légalité. Cela permet une économie substantielle de plus de 155 000 euros par an. L'open data est le support au développement de nouvelles applications mobiles pour les habitants.



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



JEAN-JACQUES LASSERRE

Président du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Après plusieurs mois de candidature, le 17 Septembre dernier, le Département du 64 a été choisi par le Gouvernement pour être « Territoires d'Innovation ». Nous sommes, avec 23 autres territoires en France, les porteurs de projets ambitieux de transformation, dans lequel, bien entendu le numérique est l'un des piliers. Notre candidature « Pyrénées, Territoires d'innovation » regroupe près de 50 partenaires institutionnels, économiques ou universitaires. Tous ensemble, ils ont pour ambition de porter des solutions innovantes

répondant aux grands enjeux contemporains de l'énergie et de l'agriculture. Mais il est un fait certain, tous ces projets, près de 120 millions d'euros d'investissement, nécessitent des solutions numériques performantes : connexion des sites isolés en montagne ou en zone rurale, développement de nouvelles filières agricoles, suivi animal, traçabilité des produits alimentaires, production, gestion et distribution d'énergies renouvelables, formation aux métiers innovants, etc. Le numérique en est le socle indispensable. Et c'est tout le sens de l'investissement que nous faisons, Département et intercommunalités, à travers la Fibre 64 pour que d'ici 4 ans l'ensemble des habitants et des acteurs économiques des Pyrénées-Atlantiques soit connecté au Très Haut débit. Plus généralement, la réponse que nous portons à ces grands enjeux, redéfinit le rôle et les postures de nos collectivités territoriales. Je crois à la nécessité de créer les conditions favorables à l'éclosion des projets portés par les acteurs, en développant de véritables stratégies collectives d'alliance territoriale ; c'est ce que nous avons fait pour le réseau Très Haut Débit « La fibre64 », c'est ce que nous avons réalisé avec notre candidature « Pyrénées, Territoires d'Innovation » et c'est finalement le sens de l'action départementale : celui de rassembler les acteurs autour des grandes solidarités, humaines et territoriales. ■



Les Rencontres Numériques de l'antic : un temps fort de l'année pour partir à la découverte des usages et des innovations au service de la ville de demain et réunir les acteurs locaux pour les inciter à réfléchir sur l'intérêt du numérique : élus, directeurs et chefs de services de collectivités territoriales, chefs d'entreprises,...

Le numérique devient un enjeu majeur pour toutes les collectivités. La transition numérique de notre société ne fait que commencer, elle doit amener chaque territoire à repenser ses stratégies de développement et de services publics tout en plaçant l'humain au centre des réflexions.

Par Anthony Bleuze
Président de l'antic Pays Basque



Aujourd'hui, pour faire naître des projets numériques, une double approche peut être envisagée. En interne, les collectivités peuvent se donner comme objectif d'intégrer une meilleure connaissance des potentialités du numérique pour la conduite des politiques publiques. En externe, elles ont tout intérêt à faire un repérage des acteurs numériques actifs sur leur territoire, qu'ils soient privés ou publics.

LES LEVIERS DU NUMÉRIQUE TERRITORIAL

Au titre de la loi pour la République Numérique de 2016 (article 69), toute collectivité territoriale peut développer une stratégie de développement du numérique. Ainsi, selon ses priorités, ses compétences et ses moyens, elle peut actionner les différents leviers disponibles :

- Stimuler la filière numérique ;
- Déployer des actions d'inclusion numérique ;
- Augmenter les capacités et opportunités des citoyens grâce au numérique ;
- Développer les e-services publics ;
- Appuyer la transformation numérique des différents secteurs d'activité ;
- Favoriser le développement des infrastructures de télécommunication ;
- Mettre en place une stratégie de gestion de la donnée.

Ces actions couvrent quasiment la totalité du fameux triptyque du numérique : usages, services et infrastructures.

INITIER DES PROJETS NUMÉRIQUES ET ANTICIPER

Aujourd'hui, pour faire naître des projets numériques, une double approche peut être envisagée. En interne, les collectivités peuvent se donner comme objectif d'intégrer une meilleure connaissance des potentialités du numérique pour la conduite des politiques publiques. En externe, elles ont tout intérêt à faire un repérage des acteurs numériques actifs sur leur territoire, qu'ils soient privés ou

publics. Dès lors, elles pourront imaginer d'animer, de mettre en relation, soutenir et faire croître leur écosystème numérique afin de générer des dynamiques.

Cette double approche facilite les collaborations et les partenariats privés/publics afin d'initier des projets susceptibles d'intéresser les fonds d'innovation pour garder un temps d'avance sur les politiques publiques territoriales prioritaires.

L'ANTIC PAYS BASQUE : AU CŒUR DU NUMÉRIQUE TERRITORIAL DEPUIS 1999

Depuis 1999, l'antic illustre et met en pratique cette méthode sur le territoire du Pays Basque. Dans le cadre de conventions avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, elle s'engage à lancer des initiatives et des projets sur les usages numériques en s'appuyant sur les leviers précités.

Structure associative, au fonctionnement ouvert et agile, regroupant acteurs privés, publics, de l'enseignement supérieur, du développement économique et des citoyens, elle réussit à identifier des besoins émergents du territoire. Elle initie des projets pilotes et lance des expérimentations pour générer des retours d'usages numériques nouveaux qui vont aider à la décision ceux qui dessinent les politiques publiques numériques.

Pour exemple, ces derniers mois, l'agence mène différents projets pilotes : Open Data Pays Basque, dans le cadre de la gestion de la

donnée publique ou encore EKIN, le projet d'inclusion sociale intégré dans la transformation numérique du secteur médico-social ou encore les projets de participation numérique citoyenne avec les Cartoparties à Biarritz, Boucau, Anglet, et Infolab, quand le citoyen expérimente les données numériques.

CONSTRUIRE LE NUMÉRIQUE TERRITORIAL DE DEMAIN

Aujourd'hui, après 30 ans d'Internet, il est grand temps de remettre l'utilisateur au centre des enjeux et préoccupations, en considérant qu'il n'est jamais défectueux ou obsolète et en l'aidant à reprendre le contrôle notamment sur ses données.

C'est ce que fait l'antic, en accompagnant les acteurs et usagers de ce territoire, pour qu'ils soient en mesure de définir quel numérique ils souhaitent, et pour quel but :

- Le numérique pour créer plus de lien social ?
- Le numérique pour se déplacer plus facilement ?
- Le numérique pour lutter contre le réchauffement climatique ?

C'est ainsi que pourront être créés de véritables territoires intelligents, des territoires résilients : capable d'anticiper, de s'adapter, de se transformer, pour innover dans un monde mouvant en collaborant avec toutes leurs parties prenantes. ■



FOCUS



L'antic Pays Basque, 20 ans de projets pour dynamiser le territoire

AGITATEUR NUMÉRIQUE : DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES SUR NOTRE TERRITOIRE !

Créée et soutenue par la Communauté d'Agglomération Pays Basque depuis 1999, l'antic - association à but non lucratif (loi 1901) est une structure engagée, experte, dénicheuse d'avenirs et qui expérimente ! C'est un bouillonnement permanent qui organise le hasard, enrichit la

culture numérique et développe les usages numériques sur le territoire.

Depuis 10 ans, l'antic organise au début de l'été « les Rencontres Numériques ». Elles sont devenues au fil des années l'événement incontournable du territoire pour partir à la découverte des usages et des innovations au service de la ville de demain.

En 2019, l'événement s'est renouvelé en s'ouvrant sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération Pays Basque avec des événements dans 14 communes, y compris dans le Pays basque intérieur, à Barcus, aux Aldudes et à Saint-Jean-le-Vieux. Pour Anthony BLEUZE, Président de l'antic Pays Basque « ces Rencontres Numériques nous ont permis de retourner à l'intérieur du Pays basque, ce qui est une très bonne chose. Elles ont ouvert la collaboration et des échanges plus fréquents avec la Chambre d'Agriculture, le Conseil de Développement, le Cluster Pays Basque Digital, par exemple ».

Les 10^e Rencontres du Numérique ont surtout été l'occasion de faire le point, d'appuyer sur le bouton « reset » et de se poser la question : « Quel numérique voulons-nous ? ». ■

Aller plus loin :

<https://www.antic-paysbasque.com/les-rencontres-numeriques/>

< 🔍 > ET SUR LES TERRITOIRES ... ?



Pulseo : L'écosystème innovant du Grand Dax. Sa mission est de contribuer au développement économique et social du territoire en stimulant l'innovation et en fédérant son écosystème autour du mieux-être

PEUT-ON FAIRE LA « RÉVOLUTION DES USAGES NUMÉRIQUES » HORS MÉTROPOLES ?

Par Sylvain FOIX

Directeur

Direction développement économique
Grand Dax Agglomération

C'est le pari de Grand Dax Agglomération, territoire à l'héritage gallo-romain et art déco, terre de soins thermaux depuis plus d'un siècle et territoire leader français (60 000 curistes/an, autant que d'habitants, 57 000 à date et 80 000 d'ici 2030, +2.8 % de croissance).

Moderniser son économie mère, et diversifier ses filières, deux enjeux qui ont fondé l'action de la collectivité à créer Numérid@x, Réseau d'Initiative Publique (RIP), déployé avec 32 500 prises optiques et 13 000 néo-connectés à l'offre fibre résidentielle ou B to B. Le choix d'une délégation de service public sur 25 ans et 60 millions d'euros de travaux pour les PME/TPE locales.

Mais créer un RIP n'est pas transformer les usages. C'est simplement ne pas freiner les mutations et transformations économiques ou sociétales. Aussi, Grand Dax Agglomération a engagé en même temps une démarche de « Marketing Territorial Mê 4.0 » (MKT), faisant du mieux-être et du numérique un mouvement collectif de territoire (une gouvernance de projet aussi).

Une GPEC-Territoriale (Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences) et un SLDEII (Schéma Local de Développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation) ont été concomitamment co-construits avec les acteurs économiques, une démarche de MKT a elle impliquée tous les grands-dacquois. Impulsés par ces schémas directeurs, des lieux publics de transformation des usages ont été ouverts : « pulseo » centre d'innovation (pépinière, couveuse, coworkings), « makeo » le fablab grand

public, « data3 » un data center tiers III, un GIP transformation numérique, un service d'incubation de start-up,... à venir un campus numérique de 2 500 m² avec ses étudiants formés en mode projet et son free-pool de salles de formations 4.0, des halles publiques de 5 000 m² avec un drive intégré, une médiathèque 4.0, ou encore le quartier Confluences en pied de gare régionale TGV-LGV véritable hub de 5 000 m² de bureaux intelligents et 8 000 m² de logements connectés à la fibre et au data center et visant au développement du conseil, de la formation et de l'emploi en rapprochant les acteurs.

CO-CONSTRUIRE LE TRAVAIL AVEC LES OUTILS D'INTELLIGENCE NUMÉRIQUE, UN ENJEU AU CŒUR DES GÉNÉRATIONS Y ET Z QUI VONT PRENDRE LE RELAIS.

Groupes de travail en télémedecine, GPEC filière thermique, formation des chefs d'entreprises « Grand Dax Managers », « Action Cœur de Ville », « Territoire d'Industries », label « Ville d'art et d'histoire » avec le plus grand hôtel**** art déco et son SPA, « Destination pour tous », « Atout France »,... des choix volontaires d'actions collectives par filière pour intégrer la brique 4.0 dans les projets et favoriser l'appropriation collective du numérique. Visites virtuelles de thermes, appli de visite de Barthes naturelles, gestion intelligente du stationnement, recherche d'emplois et de stages en ligne,...les services numériques transforment petit à petit le quotidien de la ville-vécue.

La création d'un campus santé avec 2 salles immersives pour l'ouverture de la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé), l'obtention de l'agrément hébergeur de données de santé, chaque choix veille à permettre à créer les conditions d'une agilité 4.0, à mettre en rupture positive le territoire par une politique de l'offre. Parce que, quand la demande d'accompagnement s'exprimera, il sera trop tard pour jouer la compétitivité avec les pôles plus urbains.

Pour Grand Dax Agglomération, le « mieux-être 4.0 » résonne comme :

- « mieux-vivre » dans une agglomération apaisée, « MMM » (Mer, Massif Forestier, Montagne) et avec un haut niveau de services numériques ;
- « mieux se développer » personnellement et mieux se soigner préventivement, profiter des circuits-courts landais, et faire de la formation individuelle et professionnelle une culture ;
- « mieux rayonner » en région et être une agglomération concurrentielle économiquement et connectée à un avenir dont la certitude collective se redessine, et où l'action quotidienne, publique, joue tout son rôle de levier collectif et inclusif. Agir avec et pour l'intérêt général des filières et des grand-dacquois, mieux dialoguer avec les jeunes via les outils numériques et transmettre ainsi toutes les valeurs d'un territoire riche de son histoire. ■



(...) créer un Réseau d'Initiative Publique (RIP) n'est pas transformer les usages. C'est simplement ne pas freiner les mutations et transformations économiques ou sociétales. Aussi, Grand Dax Agglomération a engagé en même temps une démarche de « Marketing Territorial Mê 4.0 » (MKT), faisant du mieux-être et du numérique un mouvement collectif de territoire (une gouvernance de projet aussi) (...) Pour Grand Dax Agglomération, le « mieux-être 4.0 » résonne comme « mieux-vivre », « mieux se développer », « mieux rayonner »...

Aller plus loin :
<https://www.pulseo.fr>

LES RÉSEAUX TRÈS HAUT DÉBIT SE DÉPLOIENT, LES VÉRITABLES STRATÉGIES PUBLIQUES PEUVENT COMMENCER !



Jean-pierre JAMBES
Maitre de conférences
UPPA - campus Xplorer

Les réseaux Très Haut Débit se déploient. Tous les foyers disposeront sous peu d'une connexion performante. Le dossier numérique territorial est-il pour autant terminé ? Ne faut-il pas plutôt convenir que le véritable projet, celui d'un web à valeur-ajoutée locale, peut enfin commencer ? Sans cela, nous pourrions bien nous réveiller avec des réseaux optiques préemptés par les plateformes mondiales et avec le sentiment d'avoir oublié les vrais enjeux territoriaux.

Pour tous les habitants des Pyrénées-Atlantiques, les derniers mois resteront gravés dans l'histoire de l'accès à Internet. À travers la DSP Très Haut Débit, le département dessine en effet de nouveaux horizons : tous les résidents peuvent espérer disposer de solutions performantes pour accéder à la toile. Il en est de même dans les Landes via la récente signature de l'appel à manifestation d'engagements locaux.

Dès lors, trois scénarii types pourraient inspirer les futures stratégies numériques publiques :

1. Le premier serait en mode « le travail infrastructures est fait : aux opérateurs de services du marché de jouer » ! Ce seul scénario s'avère d'ores et déjà impossible à tenir tant les impératifs de régulation du marché numérique se confirment chaque jour davantage.
2. Le second consisterait à encourager les initiatives digitales et à tenter de réguler les dysfonctionnements numériques les plus graves (fractures sociales, concurrences faussées, retards numériques des entreprises). C'est visiblement le cas de figure qui prévaut aujourd'hui.
3. Le troisième scénario marquerait l'avènement d'une puissance publique suffisamment exemplaire et productrice d'organisations pour transformer les opportunités numériques en ressources. Exemplaire, car elle ferait sienne des solutions digitales à valeur ajoutée locale. Organisatrice, puisqu'elle impulserait les coopérations qui pénalisent encore l'action publique : subsidiarité numérique à inventer ou mutualisations à encourager.

UN WEB DES TERRITOIRES

Trois exemples types illustrent ce dernier scénario ; ils esquissent aussi quelques-uns des principes autour desquels un web des territoires pourrait se construire.

Le premier, dans les Landes, démontre son intérêt pour les collectivités territoriales. Il a été lancé par la Communauté de Communes MACS (Maremne Adour Côte Sud) via la SPL DigitalMax. Dans ce projet, la puissance publique conserve la maîtrise d'une partie des réseaux optiques pour raccorder les mairies et les lieux publics. Il est ainsi possible, non seulement de leur procurer des accès très haut débit, mais aussi de déployer des solutions mutualisées. Par exemple, les contrats téléphonie contractés par les mairies, plusieurs centaines pour les 23 communes concernées et l'EPCI, ont été progressivement clôturés au profit d'une seule solution VOIP qui transite par ce réseau optique. Le prix des communications a singulièrement baissé et la gestion des contrats s'en trouve simplifiée.

Le second exemple enrichit les modalités de gestion d'une zone d'activités : Pau Cité Multimédia (45 entreprises, 1400 salariés, 9 bâtiments tertiaires). Le gestionnaire, la SEM Pau Pyrénées, conserve là aussi une partie des réseaux optiques entre les bâtiments pour déployer ses services. Chaque résident peut ainsi par exemple profiter d'une conciergerie en ligne, d'une E-boutique dédiée filières courtes et d'une application support. Chaque responsable d'entreprise dispose également d'une plateforme où il déclare les incidents immobiliers du quotidien (climatisation, réseaux...) et suit leur résolution. La SEM



(...) trois scénarii types pourraient inspirer les futures stratégies numériques publiques (...) Le troisième scénario marquerait l'avènement d'une puissance publique suffisamment exemplaire et productrice d'organisations pour transformer les opportunités numériques en ressources.

peut enfin piloter énergétiquement ses immeubles et détecter toute anomalie. Les consommations d'électricité ont ainsi diminué de 10 %.

Le troisième exemple, en cours de déploiement à Annecy via la SEM Teraactem, concerne les opérations immobilières. Dans le cadre de la construction d'un nouveau quartier, l'aménageur Teraactem a procédé comme les exemples précédents en rajoutant un volet géothermique. La maîtrise d'une partie des réseaux va permettre à tous les résidents de disposer, dès le premier jour d'occupation, d'une énergie verte et d'un accès très haut débit à prix social, associés à une plateforme de pilotage énergétique, de services de proximité et d'une conciergerie de quartier.

DES RÉSEAUX POUR AMAZON ?

Les réseaux THD publics se déploient. Les projets précédents, comme les programmes villes intelligentes, en profitent ; ils prolongent et enrichissent ces aménagements numériques par un véritable volet développement local. Ils donnent ainsi leur vraie place aux acteurs

locaux dans ces opérations décisives. C'est une formidable opportunité. N'est-ce pas toutefois l'arbre qui cache la forêt ? La réalité aujourd'hui s'avère en effet différente : les grandes plateformes mondiales préemptent les réseaux THD publics ! Amazon concurrence ainsi plus facilement les commerçants locaux. Netflix, qui utilise déjà aujourd'hui 15 % de la bande passante mondiale, en consommera demain plus encore.

Serions-nous en train de nous tromper ? Comment ne pas admettre cette probabilité. Là aussi, le temps des transitions semble venu. Les réseaux THD se déploient ; les stratégies de développement numérique des territoires peuvent commencer. Sans cela, le risque est grand de devenir spectateur de la pire des solutions : ne plus penser nos projets numériques pour devenir plus encore dépendants des grandes plateformes et pour observer demain de quelles manières des réseaux publics détruisent de la valeur socio-économique territoriale. Le web, ce n'est vraiment pas qu'une affaire de tuyaux. ■

¹ <https://bit.ly/33hemB3>

² Pré Billy : 25 immeubles et 2 500 résidents environ à terme



Les réseaux THD se déploient ; les stratégies de développement numérique des territoires peuvent commencer. Sans cela, le risque est grand de devenir spectateur de la pire des solutions : ne plus penser nos projets numériques pour devenir plus encore dépendants des grandes plateformes et pour observer demain de quelles manières des réseaux publics détruisent de la valeur socio-économique territoriale.



FOCUS



Campus Xplorer - Rives du gave - Pau

XPLORER : UN ÉCOSYSTÈME SLOW WEB ET CAMPUS INTELLIGENT

Transitions écologiques, numériques ou encore sociales, comme tous les domaines, le tourisme va devoir inventer d'autres modèles. Le chantier se révèle complexe ; il demandera plusieurs décennies avec des probabilités d'échecs élevées ! La manière la plus sûre d'échouer consisterait d'ailleurs à pâlement verdier, en mode greenwashing, quelques actions pensées sur de timides gesticulations court-ter-

mistes orientées par exemple communication. Le défi se révèle d'une toute autre dimension : complexité, temps long, modèles à réinventer, acceptabilité sociale à repenser... Et s'il fallait commencer par revoir les processus de formations initiales et tout au long de la vie ? C'est l'une des finalités du nouveau campus Xplorer dédié tourisme, sports et santé. Parmi les différents concepts de fonctionnement et de stratégie du campus, Xplorer opérationnalise une série de solutions dédiées campus intelligent pensée en mode slow web. Il s'agit, d'une part, de décroquer les cours et, d'autre part, renforcer le confort de vie au travail dans et autour du site. Cette piste slow web se fonde notamment sur : une relative reprise de contrôle de nos vies numériques en incitant via des solutions alternatives, soit à ne pas céder sans réflexion à la facilité des algorithmes des grandes plateformes, soit à privilégier les conversions vers des solutions maîtrisées (un site web par exemple) ; des services et des commerces de proximité valorisés par une application (WeekMeUp) ; des solutions réseaux et services mutualisés via un connecteur et une API ; des infrastructures réseaux optiques allumées par des opérateurs locaux ; des logiciels de contrôle ouverts et non-propriétaires ; des solutions constructives basse consommation ; une complémentarité ressources en lignes/solutions en présentiel. ■

Aller plus loin : <https://bit.ly/2rdhHTT>

FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE

De la digitalisation des procédures ...
... aux projets de territoires



Terr

Solutions digitales à valeur ajoutée locale...vers un web à valeur ajoutée locale.

#OutilsDigitaux
#DéveloppementLocal



Guider l
çants, ar
à se fair
en ligne
per les t
cowo
télé

#TiersLi
#Télétra
#e-écon



Mise en accès libre de données et Open Data.

#DonnéesOuvertes
#AccèsPublic

Accompagnement des acteurs du territoire aux usages du numérique, comme par exemple les citoyens et les acteurs économiques.

Accompagner la transition numérique des entreprises par la sensibilisation ;
Encourager les entrepreneurs à innover.

#Innovation
#Transition numérique

Collectivité connectée

Développement des outils internes comme des outils de partage, de communication et d'échanges entre les élus et les agents de la collectivité.

#Cloud
#Modernisation

Inclusion

Stratégies d'aménagement

Apport de nouveaux services permettant aux habitants de vivre plus longtemps dans leur logement en autonomie.

#PlusAutonome

Mutualisation informations entre professionnels santé.

#Mutualisation
#Coopération

Facilitation, e-centralisation et dématérialisation des démarches administratives.

#SimplificationAdministrative
#e-administration

Services de proximité

territoire intelligent

Sobriété numérique.
Environnement
Empreinte Numérique

Des commerçants et PME
qui connaissent
le territoire ; Développeurs-lieux, le
marketing et le travail.

lieux
travail
économie

des
territoires
de



Documents cadres territoriaux sur le numérique, dédiés et/ou intégrés aux SCOT, PLUI...

#Planification



Rapport de l'individu à son environnement.

#HybriditéRéelVirtual
#RôleSocialEspacePublic
#TIC

Sociabilité numérique

Participation citoyenne et crowdsourcing.

#ProductionParticipative
#Externalisation
#CivicTech



Proposition de nouveaux services et d'adaptation des politiques publiques.

#Algorithmme **#IA**
#ActionPublique

Data & Politiques publiques

Exploitation des données détenues par les collectivités.

#RGPD **#Usagers**
#Blockchain

Accès à des cartographies en ligne.

Bus et services de location de vélos en temps réel, visualisation du réseau cyclable...

#WebMapping

Aménagement et/ou gestion d'espaces d'innovation (espace économique, quartier permettant la mutualisation des réseaux et des services numériques).

#LieuxD'Innovation
#Expérimentation

Attractivité



Développement de la télémédecine pour rapprocher l'offre de soin des usagers et pallier notamment les difficultés de mobilité.

#e-santé
#TéléConsultation
#TéléExpertise

Développement des applications en lien avec les services de mobilité, les commerces du territoire... Promotion de l'identité, du patrimoine du territoire.

#e-commerce **#e-mobilité**
#Applications **#RéalitéAugmentée**



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



LAURENT PARIS

Directeur Général des Services, Oloron-Sainte-Marie

Depuis 2016, la ville d'Oloron-Sainte-Marie a une réelle volonté de mettre en œuvre des outils numériques pour développer l'attractivité de son territoire. Pour ce faire, la ville soutient la mise en visibilité de l'offre commerciale des boutiques du centre-ville sur Internet. Aujourd'hui, les produits des commerçants/artisans adhérents au dispositif sont en ligne sur la plateforme collaborative « Ma Ville, Mon Shopping ». Les clients peuvent alors découvrir et/ou acheter les produits disponibles dans les commerces locaux et se faire livrer à domicile

ou en magasin. Le nombre d'achats en ligne via cet outil reste modeste. Néanmoins, l'objectif de cette vitrine numérique n'est pas de substituer le commerce physique mais d'offrir une forme de commerce complémentaire. C'est un service qui est rendu aux commerçants pour leur permettre de faire connaître leurs produits ou encore d'aller chercher de nouveaux clients. Par ailleurs, à l'ère de l'utilisation massive des smartphones, nous proposons une mise à disposition de points de connexion WIFI dans l'espace public d'ici 2020. Les espaces publics connectés peuvent entraîner de nouveaux usages et redynamiser le centre-ville. Des statistiques comptabilisant le nombre de connexions permettront d'évaluer le dispositif. Dans le même temps, la ville travaille sur le réaménagement de l'espace public et le développement de l'offre de mobilité alternative à la voiture. Depuis 1 an, il est possible de suivre en temps réel la localisation de la navette urbaine via l'application « ZEN BUS ». Demain, ce service sera complété par un système de réservation de vélo à assistance électrique en libre-service courte, moyenne ou longue durée. ■

tés qui appellent des réponses de politiques publiques adaptées. Les collectivités sont ainsi nombreuses à s'interroger sur l'opportunité de mobiliser des solutions numériques dans leur projet de revitalisation commerciale. Cette question apparaît d'ailleurs comme une thématique récurrente des conventions-cadre Action Cœur de Ville.

Il convient en effet d'adapter le commerce au défi de la conquête de clientèle et de l'expérience client, aux nouvelles motivations sociales et environnementales, aux nouveaux temps sociaux (livraisons, horaires d'ouverture, click & collect) et aux nouveaux moteurs de fréquentation via une communication augmentée et des outils digitaux d'animation commerciale. Cela passe aussi par la montée en compétence digitale des commerçants. À titre d'illustration, l'expérimentation « Connecte un Commerçant », menée en 2018 à Bordeaux et au Bouscat pendant les travaux de la ligne D du tramway, a abouti à la réalisation d'un Livre Blanc qui tire les enseignements de la diversité des cas rencontrés parmi les commerçants et des accompagnements réalisés dans leur montée en compétence numérique.

Enfin, améliorer les mobilités participe à l'attractivité d'un centre-ville. Il s'agit de déployer de nouveaux services de mobilité et d'avoir une meilleure lecture de l'offre (mobilités douces, stationnement intelligent, logistique du dernier kilomètre, mobilités partagées, informations voyageurs, signalétique numérique, parcours shopping...). Améliorer la mobilité des touristes et faciliter leurs déplacements et leurs expériences touristiques sont également facteurs d'attractivité. Cela est renforcé par le déploiement d'outils numériques permettant une meilleure accessibilité aux offres touristiques et de loisirs, comme par exemple des solutions d'internet de séjour.

Ainsi, de nombreuses solutions numériques existent pour redynamiser un centre-ville. Elles doivent néanmoins s'inscrire dans



Facteur d'optimisation de la gestion des services de la ville ou de renforcement de l'attractivité commerciale et touristique d'un territoire, le numérique peut encore faciliter un accès des citoyens à de nouveaux services ou usages. Mais le numérique seul ne suffit pas. Il est important d'intégrer pleinement les habitants dans la construction des nouveaux services de la ville (...)

une stratégie et un plan d'actions global et répondre aux spécificités (géographiques, démographiques, économiques, sociales) de chaque territoire. ■

¹ Source : Guide Banque des Territoires « Dynamiser le commerce de centre-ville en un clic – Guide des solutions numériques »

² Initié fin 2017, le plan « Action Cœur de Ville » a été mis en place par l'État dans le cadre de la démarche de revitalisation des territoires. 22 territoires de Nouvelle-Aquitaine ont été retenus dans le programme dont les villes de PAU et BAYONNE. Premier contributeur du plan, la Banque des Territoires mobilise 1,7 milliard d'euros sur 5 ans et poursuit plusieurs objectifs dont ceux de favoriser un développement économique et commercial équilibré et de faciliter la mise en place de solutions innovantes et smart contribuant au développement durable du territoire.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT PAYS BASQUE INVITE LES CITOYENS À SE SAISIR DU NUMÉRIQUE !

Promesse d'émancipation des individus, le numérique a bouleversé l'organisation sociale et sociétale de ces trente dernières années. Début juillet 2019, 150 habitants ont répondu à l'invitation du Conseil de Développement du Pays Basque et ont placé la question du numérique au cœur des vallées basques. L'expertise citoyenne est venue sonder le paradoxe d'une société qui veut être connectée et revendique son droit à la déconnexion. Elle en a décortiqué les enjeux, de l'aménagement aux usages, de la sphère familiale à l'entrepreneuriat, et poursuit le même objectif : un numérique collectif, responsable, maîtrisé, au service de l'individu et du citoyen. Le Conseil de Développement livre ici un aperçu de ces rencontres.

À l'heure où le numérique est vu comme le nouvel eldorado de la participation, en Pays Basque, c'est la participation citoyenne qui a alimenté l'avenir du numérique. Les rencontres organisées à Barcus, aux Aldudes et à Saint-Jean-le-Vieux ont réuni des habitants de tous âges et de tous profils. Chaque rendez-vous s'est ouvert sur un reportage réalisé par les équipes d'Aldudarrak Bideo, télévision participative du Pays Basque, parties défricher le terrain.

UNE CONNEXION INCONTOURNABLE

« Et vous, c'est quoi votre numérique ? » Derrière la simplicité de la question se cache un ensemble complexe d'expériences, d'attentes, de besoins comblés ou à combler. Car face à la disparition des services publics de proximité et à la dématérialisation généralisée des démarches administratives, d'autant plus prégnantes dans les zones dites rurales, le numérique accompagne les habitants dans la gestion de leur quotidien.

E-commerce, gestion de la production et des ressources humaines, cloud et transferts de données... sont autant de sources de développement qui bousculent les entreprises et leur montée en compétences. De l'agriculture paysanne à l'industrie en passant par l'hôtellerie, tout le monde s'y met, assurent les professionnels. Internet est devenu un nouveau chemin pour relier clients et fournisseurs, un nouveau canal pour connecter les vallées basques « au reste du monde ». Et donc une clé pour la revitalisation des zones dites rurales, l'accueil d'une nouvelle génération d'entreprises mais aussi de nouveaux habitants.

Maintes fois évoqués au cours des rencontres, le télé-travail et le travail à

distance emportent l'adhésion des salariés comme des indépendants. Une activité de graphiste, d'architecte ou de commercial peut désormais se nicher dans les montagnes. Si le maillage numérique des territoires le permettait, les allers-retours journaliers du domicile à son lieu de travail et leur lot de fatigue et de pollution pourraient enfin trouver un terme, et la possibilité serait donnée aux habitants de réintégrer les villages.

POUR UN NUMÉRIQUE COLLECTIF...

Le numérique est un outil indispensable, voire inéluctable. Son absence ou sa déficience sont autant de facteurs « d'exclusion ». Les rencontres ont rappelé la persistance de nombreuses zones blanches sur l'ensemble du Pays Basque. Des habitants, comme des zones d'activités se retrouvent dépourvus de réseau de qualité, pour l'accès à internet et à la téléphonie, qu'elle soit fixe ou mobile. Et ce, malgré l'usage de solutions alternatives telles que le satellite.

Les débats ont fait émerger la nécessité d'identifier et de hiérarchiser les besoins et les réponses à apporter, et des solutions collectives se sont substituées à ces problématiques vécues de façon individuelles. Les espaces de co-working commencent à fleurir, pourquoi ne pas nourrir cette démarche et envisager la construction de tiers-lieux, connectés au très haut débit, dans tous les centres-bourgs ? Ils garantiraient l'accès à une connexion publique de qualité, accessible à tou.te.s, et pourraient accueillir un espace de travail partagé.

C'est le projet poursuivi par l'association Barkoxe Bizi pour la réhabilitation du presbytère de Barcus, alliant co-working et logement. Il deviendrait ainsi le point névralgique connecté du village. En attendant, Barcus fait partie des

communes les plus touchées par les déficiences du réseau.

... MAIS FRUGAL

Une connexion parée de toutes les vertus ? Loin s'en faut. « Rester à la traîne » a tout de même des avantages, et certains aspirent à voir régresser la place d'internet dans leur quotidien, prônant un numérique responsable et maîtrisé.

Aujourd'hui, on ne peut faire abstraction des impacts négatifs du numérique sur l'environnement, bien qu'ils soient mal connus et peu communiqués : le secteur des nouvelles technologies représente 10% de la consommation d'électricité mondiale, sa consommation énergétique augmente de 9% par an dans le monde, en grande partie à cause de l'explosion du streaming et des téléchargements vidéos.

Certains nouveaux habitants « anciens urbains » ont aussi témoigné de leur désir de s'éloigner d'une vie trop connectée, qui réclame d'être joignable tout le temps, le plus vite possible. La question de la dépendance a été soulevée, ainsi que celle de l'impact des smartphones dans le quotidien des familles ou encore la possibilité, un brin provocatrice, de faire des zones blanches d'un territoire un argument marketing. C'est d'ailleurs la stratégie développée par la station d'Iraty. Mais tous les participants ont convenu que, si la modération des usages peut être souhaitable du point de vue philosophique et écologique, elle s'accompagne d'une notion fondamentale : le libre choix. Dans le cas contraire, il s'agit tout bonnement d'inégalité numérique. ■

Aller plus loin :

Retrouvez l'intégralité de la Contribution « Citoyens, saisissons-nous du numérique » sur le site : www.societecivile-paysbasque.com

”

Le numérique est un outil incontournable, l'entreprise a grandi avec et autour de lui.

Un entrepreneur

Il faut investir à la campagne pour que les gens puissent y vivre, et ne partent pas tous s'installer dans les agglomérations.

Un entrepreneur

C'est un outil vraiment intéressant, mais qui ne doit rester qu'un outil. Il ne faut pas qu'il devienne le centre de nos relations, ou qu'il prenne la place de l'humain.

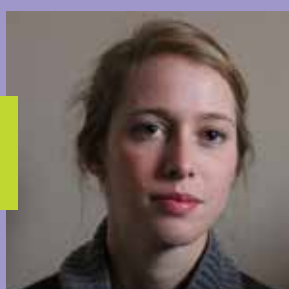
Une jeune femme



Dans le cadre des Rencontres Numériques de l'antic Pays Basque, 3 Soirées-débats ont été organisées par le Conseil de Développement. Au total 150 habitants de tous âges ont participé aux débats, comme ici aux Aldudes le mercredi 03 juillet 2019. ©CDPB



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



TATIANA DE FERAUDY

Chargée de recherche, Décider ensemble

Observatoire des civic tech & de la démocratie numérique

Les outils numériques de participation (ou « civic tech ») sont de plus en plus fréquemment mobilisés pour associer les citoyens à la décision et à l'action publique. Il s'agit de profiter de leur expertise d'usage pour concevoir des projets mieux adaptés aux besoins, contribuer à la transparence de l'action publique, favoriser l'adhésion aux projets ou identifier en amont les blocages potentiels, ou encore recueillir de nouvelles idées ou solutions pour améliorer les décisions. Une démarche participative suppose que le citoyen ait une marge

de manœuvre pour faire évoluer ou enrichir la décision finale. Afin de garantir cet impact, les décideurs doivent définir le type de contributions attendues. En effet, le numérique offre de nouvelles opportunités pour : produire et transmettre de l'information, donnant au citoyen un rôle de « capteur » fournissant des informations brutes pour mieux connaître les usages de la ville ou des services (exemple : cartographie participative) ; consulter ou récolter l'avis de citoyens-usagers concernés, qui expriment des préférences afin d'améliorer l'efficacité de l'action publique ou l'évaluer (exemple : enquête ou sondage) ; co-produire des projets, décisions ou politiques publiques, le citoyen devenant une partie prenante associée à la construction d'idées, de propositions ou de solutions. Ce dernier rôle, le plus ambitieux, suppose de reconnaître au citoyen à la fois la capacité de contribuer à la décision et le pouvoir d'agir sur cette dernière, avec les autres parties prenantes. Cette forme de participation, à l'origine notamment des budgets participatifs, peut contribuer à développer une culture civique reposant sur le dialogue et la confiance. ■

Aller plus loin : <https://bit.ly/2KJxFfo>



Cornelia FINDEISEN

Déléguée générale Transformation, Innovation, Vie institutionnelle, Performance
Ville de Pau et Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.



(...) les collectivités avec leurs offres du quotidien, de la proximité et du lien social, ont des interactions très riches avec leurs usagers, bien plus fréquentes et denses que les administrations centrales. Elles disposent ainsi - du moins théoriquement - de la connaissance immédiate et toujours actuelle de ce que font, aiment et à quoi aspirent leurs usagers.

L'ère du digital appelle des transformations fondamentales. L'action publique n'y échappe pas et les services publics locaux sont les plus concernés. C'est localement que sont rendus les services publics de proximité, ceux qui façonnent le quotidien des citoyens-usagers. C'est encore localement que l'on capte des données d'une sensibilité mais aussi aux potentiels insoupçonnés. Une collectivité qui opère des cantines, des offres de loisirs, des transports, des services publics à la personne... dispose nécessairement de données lui permettant de mieux connaître ses citoyens-usagers, leurs usages, leurs besoins et aspirations. La question n'est aujourd'hui pas tant quand ces données seront exploitées, mais par qui et comment. Ne pas s'en préoccuper est synonyme d'abandon. Les GAFAM¹ et autres BATX² s'en chargeront sans attendre, à leurs conditions.

À l'ère de la digitalisation, les géants de l'économie des services créent de la valeur essentiellement en opérant des données dites « d'usages » : ils se servent de la quotidienneté et donc d'une forme de proximité réinventée de leurs services pour maximiser les interactions avec leurs usagers. Plus leurs utilisations sont fréquentes, et ce même en absence de transactions, plus elles captent de la donnée et ainsi de la valeur.

Or, les collectivités avec leurs offres du quotidien, de la proximité et du lien social, ont des interactions très riches avec leurs usagers, bien plus fréquentes et denses que les administrations centrales. Elles disposent ainsi - du moins théoriquement - de la connaissance immédiate et toujours actuelle de ce que font, aiment et à quoi aspirent leurs usagers. Cette connaissance, même potentielle, donne une lourde responsabilité qui ne s'arrête pas avec le respect du RGPD.

Tant que ces données ne sont pas collectées de façon structurée et sécurisée, et tant qu'elles ne sont pas « valorisées », elles dorment, ...pire, elles se « baladent ».

Prenons l'exemple de la smart city : la ville intelligente se cantonne encore trop souvent aux seuls aspects de données et de connexions d'infrastructures : transports, réseaux, bâtiments ... Les politiques dites du lien social n'y sont peu ou pas abordées. Alors même que ce sont ces champs d'action pour lesquels la donnée devient une matière aussi sensible que hautement valorisable

au service des citoyens-usagers. Si les GAFAM et BATX bousculent l'économie mondiale grâce à ce nouvel or noir, une question essentielle se pose aux collectivités : quelles valeurs publiques pouvons et devons-nous créer à partir des données dont nous disposons déjà, ces données « dormantes » que nous laissons trop souvent en pâture aux requins de la Silicon Valley ?

L'un des défis majeurs qui se pose aux acteurs publics est l'absence d'une matrice globale de traitement et d'échange de la donnée publique. L'essor des nouvelles solutions publiques qui véhiculent, échangent, travaillent et transforment la donnée nécessite de poser les bases d'un système qui en garantisse la sécurité, l'interopérabilité, la fluidité, la pérennité mais aussi la souveraineté. Comment redonner au citoyen la main et le bénéfice de ses données ? Comment lui garantir un accès aux services publics (et privés ?) en toute simplicité et en confiance ?

Un exemple de cette matrice est le SI national de l'Estonie, appelé X-Road. Forte d'une approche visionnaire, qui considère la technologie non pas comme une finalité mais comme un moyen au service du projet sociétal, l'Estonie a conçu son SI national comme la transposition digitale du code législatif et réglementaire et ainsi des valeurs sociétales du pays.

La transposition du modèle estonien peut et doit être engagée, à partir d'expérimentations territoriales, sur la base de services publics de proximité et du quotidien.

La question de la donnée est donc un enjeu fondamental pour la nécessaire transformation de l'action publique, notamment celle des collectivités.

C'est un défi dont les plus hauts décideurs publics de nos territoires doivent se saisir. Si la tâche est considérable, elle appelle à une approche concertée, voire mutualisée entre collectivités. C'est l'un des chantiers d'exploration que cinq collectivités³, dont l'agglomération paloise, ainsi que le Banque des Territoires, ont confié à l'Institut Français de Gouvernance Publique (IFGP) à travers la mission de préfiguration de ce qui émerge comme un futur incubateur partagé, par et pour les collectivités : le TerritoriaLab. ■

¹GAFAM : Géants du web américains : Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft

²BATX : Géants du web chinois : Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi

³Départements du Bas-Rhin et du Calvados, Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, Région Grand Est, Ville de Cergy



L'un des défis majeurs qui se pose aux acteurs publics est l'absence d'une matrice globale de traitement et d'échange de la donnée publique. L'essor des nouvelles solutions publiques qui véhiculent, échangent, travaillent et transforment la donnée nécessite de poser les bases d'un système qui en garantisse la sécurité, l'interopérabilité, la fluidité, la pérennité mais aussi la souveraineté.



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



LOUIS SERRE

Directeur Général IF Technologies

Le développement de la digitalisation dans le domaine de l'urbanisme est l'atout des collectivités pour appréhender les enjeux stratégiques et réglementaires de l'aménagement de leurs territoires. Dès leur élaboration, les documents d'urbanisme requièrent l'usage exclusif de données numériques, faisant du document digital la norme. Plan cadastral, documentation foncière, servitudes, topographie, réseaux sont autant de couches d'informations nécessaires à leur fabrication. Normalisé depuis 2014, le document réglementaire dans sa version digitale est diffusé par plus de 7 000 collectivités auprès des instructeurs, des professionnels

et du grand public sur le géoportail de l'urbanisme. Le support digital est ainsi devenu la version opposable.

Du côté de l'instruction des permis de construire et autres autorisations du droit des sols, la dématérialisation est devenue une réalité pour un nombre croissant de communes. Dans les faits, la saisine par voie électronique (SVE) permet aux pétitionnaires de déposer facilement leurs dossiers sur une plateforme électronique, supprimant les éditions papier, offrant une transmission immédiate et déchargeant les services instructeurs de toute saisie, toute manipulation, tout archivage. La consultation des services, la transmission des arrêtés par voie électronique ou encore l'automatisation des certificats d'urbanisme sont des usages qui transforment progressivement le travail des instructeurs. La digitalisation simplifie et accélère le traitement des dossiers.

Cette révolution digitale propose des opportunités inédites pour comprendre la dynamique foncière et mieux accompagner les transformations de la trame urbaine. Le développement de l'OpenData et la diffusion des technologies qui l'accompagnent représentent un nouveau champ d'expérimentation que les collectivités investissent progressivement, développant ainsi leur rôle de précurseur dans l'innovation territoriale digitale. ■



OUVRIR LES “BOÎTES NOIRES” DES ALGORITHMES

Calculer, prédire, expliquer : les algorithmes sont des outils puissants au cœur des services numériques de notre quotidien. Le secteur public a aussi recours à des algorithmes dans le cadre de ses missions. Pourtant, par leur complexité et leur opacité, les algorithmes interrogent. Comment s'assurer de leur usage responsable ? Comment faire rendre des comptes à ceux qui les utilisent ? Etalab, au sein de la Direction interministérielle du numérique (Premier ministre) fait le point sur ces outils.

par Simon CHIGNARD
Conseil stratégique /
algorithmes publics
Etalab

UNE PLACE GRANDISSANTE

Une recette de cuisine : c'est souvent ainsi que l'on tente d'expliquer simplement ce qu'est un algorithme. Tous deux (la recette et l'algorithme) comportent des éléments en entrée (des ingrédients, des données), des éléments en sortie (une entrée ou un dessert, un résultat ou un calcul) et, pour passer de l'un à l'autre, toute une série d'instructions (couper, émincer, additionner, diviser, ...). Les algorithmes n'ont donc pas attendu l'invention de l'ordinateur pour exister ! Cependant, c'est bien la place grandissante des données qui leur donne aujourd'hui une place particulière. Ils sont même au cœur de la plupart des services numériques de notre quotidien, de Waze à Airbnb en passant bien sûr par Youtube et Facebook.

Les algorithmes ne sont pas l'apanage des seules grandes plateformes du numérique. Les acteurs publics, dont les collectivités, utilisent déjà des algorithmes, parfois même sans les nommer ainsi. Attribuer une place en crèche, prioriser les demandes de logement social, modéliser un nouveau réseau de transport public : ils constituent bien souvent des outils précieux pour aider à la décision et à l'action des décideurs publics. Certains algo-

rithmes plus complexes (intelligence artificielle) sont capables de bien plus : reconnaître des visages dans une foule, mener des conversations en ligne pour guider des usagers sur un site Internet (chatbots), prédire des inondations, ...

UN GRAND POUVOIR IMPLIQUE DE GRANDES RESPONSABILITÉS

Les algorithmes sont des outils puissants. Pourtant, on voit bien que la société se méfie de plus en plus de ces outils, accusés de reproduire des biais et des discriminations, de manquer de discernement et d'empathie, d'être de véritables « boîtes noires ». On oppose volontiers leur froideur mathématique à la chaleur humaine, en oubliant parfois un peu vite que l'humain lui-même n'est pas exempt de préjugés ni de biais cognitifs ou idéologiques.

Il faut donc s'assurer que l'usage de ces outils se fasse dans un cadre responsable. Plusieurs textes juridiques sont venus, ces dernières années, proposer des pistes pour rendre plus redevable, plus transparent, les algorithmes et surtout l'usage qu'en font les organisations publiques ou privées. La loi pour une République numérique, portée en 2016 par la Ministre Axelle Lemaire, a ainsi introduit de nou-



Photo by Markus Spiske on Unsplash

Les algorithmes ne sont pas l'apanage des seules grandes plateformes du numérique. Les acteurs publics, dont les collectivités, utilisent déjà des algorithmes



C'est bien la place grandissante des données qui leur donne aujourd'hui une place particulière. Ils sont même au coeur de la plupart des services numériques de notre quotidien (...)

veaux droits pour les individus concernés par des décisions administratives prises par (ou à l'aide d'un) algorithme (cf encadré). Les "calculés" ont maintenant le droit à une explication individuelle: pourquoi, avec quelles données, selon quel raisonnement détaillé, l'administration a-t-elle pris cette décision me concernant ? L'objectif du législateur est clair : il s'agit de faire en sorte que ces outils puissants ne soient plus des "boîtes noires", mais bien des outils qui peuvent être compris, voire discutés, par la société et les individus. Un enjeu de société, donc. ■



FOCUS

ALGORITHMES PUBLICS : ETALAB PUBLIE UN GUIDE À L'USAGE DES ADMINISTRATIONS

Etalab fait partie de la Direction Interministérielle du Numérique de l'État (DINUM), dont les missions et l'organisation sont fixées par le décret du 30 Octobre 2019, et coordonne la conception et la mise en œuvre de la stratégie de l'État dans le domaine de la donnée. Au mois de mars 2019, Etalab a publié un outil en ligne pédagogique destiné aux administrations qui conçoivent, développent et utilisent des traitements algorithmiques.

UN GUIDE DES ALGORITHMES PUBLICS, POUR QUI ? POURQUOI ?

Calculer le montant de la taxe d'habitation, attribuer une place en crèche à une famille, déterminer si un individu est éligible à une aide sociale ou gérer la mobilité des enseignants : les applications des algorithmes dans le secteur public sont nombreuses et variées. Le contexte est favorable à leur développement dans la mesure où l'État encourage explicitement les administrations à recourir à l'intelligence artificielle. La puissance publique ne peut cependant pas ignorer les risques associés à ces traitements : risque de biais pour les algorithmes apprenants, risques éthiques associés notamment à des utilisations peu ou mal anticipées des traitements algorithmiques...

UN DOCUMENT PÉDAGOGIQUE DÉCLINÉ EN TROIS PARTIES

La première partie donne des éléments de contexte : qu'est-ce qu'un algorithme ? à quoi servent les algorithmes dans le secteur public ? il est précisé notamment la distinction entre des décisions automatisées et les cas où les algorithmes sont des outils d'aide à la décision.

La deuxième partie détaille les enjeux en termes d'éthique et de responsabilité : pourquoi - et comment - les administrations doivent-elles « rendre des comptes » sur l'usage des algorithmes ? comment ces outils peuvent-ils aider à prendre des décisions plus « justes » ? Les principes de transparence, d'intelligibilité et de loyauté, sont explicités. Enfin, la troisième partie présente le cadre juridique applicable en matière de transparence des algorithmes, notamment suite à l'adoption de la Loi pour une République numérique.

Le guide est un document numérique ouvert où les contributions extérieures et complémentaires sont les bienvenues. Une version éditable est disponible sur GitHub. ■

Aller plus loin :

<https://etalab.github.io/algorithms-publics/guide.html>



FRANCIS JAURÉGUIBERRY

PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS,
SOCIOLOGUE

Sans que nous en prenions vraiment la mesure, nous sommes en train d'entrer dans un nouveau monde. Un monde où la réalité ne se contente pas d'être là, face à nous, mais un monde où, désormais, cette même réalité nous parle et nous informe sur son état. Capteurs et puces électroniques distribués dans notre environnement physique, RFID collés aux objets, systèmes de géolocalisation nous informent en temps réel sur l'état de ce qui nous entoure, de la circulation, de la pollution de l'air, du nombre de taxis ou de vélos disponibles dans telle ou telle station, des services alentours. De façon désormais banale, il est possible de savoir exactement où l'on se situe dans une ville, combien de mètres il faut parcourir jusqu'à la prochaine bouche de métro, où se trouve le restaurant végétarien le plus proche ou encore de savoir quels sont les horaires des prochaines séances des films devant être projetés dans la demi-heure qui suit dans un rayon de 500 mètres¹.

Notre environnement situationnel « classique » (physique et accessible par nos cinq sens) se mélange à un environnement informationnel nouveau (médiatique et accessible par l'ouïe et la vue). Une information omniprésente et à portée de clics émane désormais de tout objet et de tout lieu, et nous suggère des types d'utilisation, de parcours, de consommation. Mais il ne s'agit pas d'une couche supplémentaire, informationnelle, qui s'ajouterait à une surface de base que seraient l'environnement, l'infrastructure ou les objets. Il n'y a plus, comme on le présentait il y a encore peu, d'un côté le monde réel et de l'autre côté le monde des TIC : les deux ne font plus qu'un. Pour au moins deux raisons. D'une part, parce que c'est la nature même de l'environnement physique, le fonctionnement même des infrastructures et la caractéristique même des objets qui deviennent chaque fois plus impensables sans les dimensions informationnelles et communicationnelles qui leur sont associées. Les infrastructures qui se mettent actuellement en place sur nos territoires intègrent dans leur conception même ces dimensions. Et, d'autre part, il n'est plus possible d'opposer mécaniquement un monde on line et un monde *off line* parce que notre rapport à notre environnement, notre façon de le percevoir et d'agir en son sein mélange déjà les deux. Lorsque nous sortons le matin dans la rue, nous nous attendons à voir des gens téléphoner dans les espaces publics et nous téléphonons. Dans nos déplacements, nous considérons comme de plus en plus normal d'être guidés par GPS et d'être informés en temps réel de l'état de circulation, dans nos achats, nous avons de plus en plus souvent recours à des applications comparant les prix, avant de nous rendre à une adresse, nous la

« Une information omniprésente et à portée de clics émane désormais de tout objet et de tout lieu, et nous suggère des types d'utilisation, de parcours, de consommation. Mais il ne s'agit pas d'une couche supplémentaire, informationnelle, qui s'ajouterait à une surface de base que seraient l'environnement, l'infrastructure ou les objets. Il n'y a plus, comme on le présentait il y a encore peu, d'un côté le monde réel et de l'autre côté le monde des TIC : les deux ne font plus qu'un ? »

prévisons de plus en plus souvent sur Google Street View, etc. Les TIC ne sont donc plus quelque chose qui s'ajoute à un réel préexistant : elles s'y mélangent, s'y combinent et s'y articulent pour nous plonger dans un nouvel environnement hybride où il est désormais difficile de penser l'un sans l'autre.

La notion d'expérience semble être un concept précieux pour cerner et comprendre cette nouvelle façon d'être, de percevoir et d'agir. Elle renvoie en effet à deux dimensions. D'une part, à la façon dont nous recevons et percevons notre environnement qui se présente et s'impose à nous comme quelque chose d'extérieur et de déjà-là, et, d'autre part, à ce que nous faisons de ce monde-là, à la manière dont nous le pratiquons, aux actions par lesquelles nous participons à son fonctionnement ou à son changement. L'expérience est donc à la fois la façon dont nous recevons le monde et ce que nous faisons de lui.

(...) Pour l'heure, la logique qui semble dominer dans cette expérience est de type utilitaire et instrumental. Dans un monde où une information omniprésente et à portée de clics se mélange potentiellement à tout objet et à tout lieu, la réalité devient « augmentée ». Mais augmentée de quoi ? Essentiellement d'informations de type encyclopédique, pratiques et utiles. Pour peu que nous le voulions, notre proximité est ainsi « sous-titrée » d'informations. Il ne faut pas s'en plaindre parce qu'elles sont en général de grande utilité, très pratiques et synonymes d'économie de temps et d'énergie. Ainsi, les villes deviennent « intelligentes » et les services « optimisés ». Le simple fait de mettre des capteurs sur toutes les places de parking d'une ville (et de pouvoir ainsi informer en temps réel l'ensemble de ceux qui cherchent une place des disponibilités dans un rayon de par exemple deux cents mètres) permet ainsi pour un automobiliste fréquentant les centres-villes d'économiser jusqu'à 20 % d'énergie, de réduire de façon conséquente ses émissions de CO² et... d'éviter un nombre non négligeable de crises de nerfs. De même, la diffusion, toujours au fil de l'eau, des temps d'attente dans tel ou tel service permet de fluidifier les déplacements à partir de décisions individuelles bien informées.

(...) En matière d'aménagement des espaces publics, les collectivités locales doivent tout faire pour rendre leurs services à la fois géolocalisables et disponibles de façon ubiquitaire aux usagers. Pouvoir suivre en temps réel les flux et les dynamiques urbaines afin de mieux s'y orienter et de pouvoir en profiter davantage devient une exigence de base. Mais, en faisant cela, elles ne doivent pas pour autant perdre de vue qu'une ville, un quartier ou un lieu n'est pas seulement un ensemble de services, mais aussi et parfois surtout une ambiance, une atmosphère, des lieux d'improvisation où le lien social doit se donner à voir et à expérimenter en dehors de toute planification. Ce qui veut dire que ces technologies ne doivent pas être intrusives au point que l'on ne puisse plus rien faire sans ou que rien ne puisse se passer en dehors d'elles. Mais surtout, suivant le constat d'hybridité, qu'elles doivent composer avec les lieux, leurs singularités, leurs originalités et leurs personnalités avec à chaque fois cette question : qu'est-ce que ces technologies permettent et facilitent en termes utilitaire, mais aussi qu'est-ce qu'elles risquent de faire perdre en termes de sensibilité, d'originalité et de subjectivité partagées ?

(...) À partir du moment où notre environnement devient bavard : qui donne la parole à quoi et pour dire quoi ? Le pouvoir politique a-t-il encore quelque chose à dire sur l'hybridation informationnelle de biens publics à partir du moment où leurs usages deviennent privés ? Emportés par le désir de bien faire et la nécessité d'améliorer le fonctionnement, l'image, le dynamisme et

l'attractivité des quartiers, villes ou territoires dont ils sont responsables, les élus et institutions peuvent (comme c'est encore presque toujours le cas aujourd'hui) confier cette tâche à des cabinets d'experts, ceux-ci leur vendant des services clef en main. Les décisions appartiennent alors finalement à des techniciens dont la logique n'est pas toujours celle des utilisateurs ou spécialement ouverte à la participation citoyenne. Pourtant ces services pourraient être mis en place de façon collaborative à partir des attentes et des expériences des usagers. S'ouvrirait ainsi un énorme chantier d'écoute, de participations croisées et de mise en design de la réflexivité citadine. Si tel était le cas, des débats et pourquoi pas des luttes pour savoir qui décidera de quoi les objets et lieux doivent parler ont toute chance d'apparaître, la mise en place de nouvelles hybridités devenant ainsi un véritable enjeu social, politique et culturel. ■

¹ Cette description ainsi que quelques développements sont repris d'un chapitre d'ouvrage : « Le local ne disparaît pas : il devient mondial », in *L'objet local à l'heure des réseaux* (éds. Pierre Musso et Franck Cormerais), *L'Aube, La Tour d'Aigues*, 2013, pp. 41-49.

EN SAVOIR PLUS

CONTACTS

Marion Dussarrat : m.dussarrat@audap.org / **Marc Laclau** : m.laclau@audap.org

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Territoires et Numérique, les clés d'une nouvelle croissance, Jean-Pierre Jambes, août 2012, 128 p.
<https://bit.ly/35nGqEa>
- #Ville des Intelligences #Territoires Numériques, Les Dossiers FNAU, n°41, juin 2017, 24 p.
<https://bit.ly/35mRDV8>
- Livre Blanc numérique et environnement : Faire de la transition numérique un accélérateur de la transition écologique, Iddri, FING, WWF France, GreenIT.fr, mars 2018, 34 p.
<https://bit.ly/2rm3W5p>
- La transformation digitale des territoires enjeux, leviers et plan d'action pour les intercommunalités, ADGCF, BearingPoint et Orange, juillet 2018, 30 p.
<https://bit.ly/335vSYo>
- Dynamiser le commerce de centre-ville en un clic ? Guide des solutions numériques, Banque des Territoires, juin 2019, 44 p.
<https://bit.ly/345cyfv>

MATHIEU HAZOUARD

CONSEILLER RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE
DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET AU TRÈS HAUT DÉBIT



© A. Gilbert

La transformation de notre société est accélérée par le numérique. Préparer l'avenir - c'est la mission de la collectivité régionale -, c'est à la fois favoriser le développement du numérique et s'assurer de l'égal accès de tous à ces nouveaux usages.

La stratégie numérique de la Nouvelle-Aquitaine, c'est le soutien à une économie prioritaire (plus de 20 000 entreprises et 60 000 salariés en région) : permettre aux start-ups d'émerger et de croître, aux PME de se rapprocher des laboratoires de recherche, aux TPE par exemple de miser sur l'international. C'est bien sûr l'accent mis sur la formation à ces nouveaux métiers.

Et puis le déploiement du Très Haut Débit. Nous consacrons déjà 229 millions d'euros pour construire les réseaux d'initiative publique qui connecteront à la fibre optique plus d'1,5 million de foyers d'ici 2022. Un chantier qui générera 3 500 emplois pour construire dans les territoires les plus ruraux, les infrastructures indispensables à leur attractivité.

À peine ce déploiement décidé, il nous fallait en penser les usages.

Premier chantier : celui de la transformation numérique, en accompagnant globalement les TPE ; ces outils conditionnent souvent le maintien de leur compétitivité. Deuxième priorité : conforter notre leadership sur les tiers-lieux. Objectif : d'ici 2021, 300 de ces espaces d'innovation, organisés en réseau. Troisième usage : la e-santé qui, notamment dans les déserts médicaux, offre des solutions (télémédecine, simulation...) aux professionnels pour des parcours de soins personnalisés, en ambulatoire, mieux coordonnés, etc. Ces chantiers sont lancés et partagés avec tous les acteurs au sein d'une feuille de route régionale. Nos dispositifs bénéficient à de très nombreux projets et nous sommes fiers, au CES (Consumer Electronics Show) de Las Vegas ou ailleurs, d'en montrer les résultats.

De nouveaux défis se présentent à nous, des mutations que le Conseil Régional entend accompagner. Les entreprises sont enthousiastes pour s'y impliquer.

Les nouveaux usages d'abord. Les acteurs culturels et touristiques, le monde sportif ou les enjeux éducatifs... Aucun secteur n'échappera à cette numérisation et aux potentiels infinis de l'intelligence artificielle. C'est une opportunité économique mais qui ne doit pas occulter des questionnements éthiques ou environnementaux.

La cybersécurité puis les projets de datacenter, la notion de souveraineté des données doivent être pensés sur notre territoire.

De même pour la sobriété numérique : la prise de conscience de l'impact de ces technologies pour le climat est importante dans la filière qui prendra sa part de l'accélération et de l'accompagnement de cette transition écologique (ainsi que le prévoit notre feuille de route Néo Terra).

Enfin, dans une société numérique, l'attention de tous les acteurs locaux est appelée sur l'inclusion, notamment pour que chacun puisse acquérir ces compétences devenues indispensables. ■



Les acteurs culturels et touristiques, le monde sportif ou les enjeux éducatifs... Aucun secteur n'échappera à cette numérisation et aux potentiels infinis de l'intelligence artificielle. C'est une opportunité économique mais qui ne doit pas occulter des questionnements éthiques ou environnementaux.



AMÉNAGEMENT URBAIN

Le PLU patrimonial : éclairages pour l'action

Dans le cadre d'un programme de recherches financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) de fin 2015 à l'automne 2019, une équipe pluridisciplinaire de onze chercheurs (droit, géographie, architecture, sociologie) a tenté de définir ce que recouvre l'expression « PLU patrimonial ». Cette appellation, née chez les acteurs de l'urbanisme dans les années 2000, puis reprise dans la 1^{ère} version du projet de loi dite LCAP avant d'en être supprimée dans le texte de loi finalement votée le 7 juillet 2016, reste en partie un « OJNI », un objet juridique non identifié...

[<https://bit.ly/2QB9O5r>]



SCIENCES HUMAINES

Atlas de l'Anthropocène

Changement climatique, érosion de la biodiversité, évolution démographique, urbanisation, pollution atmosphérique, détérioration des sols, catastrophes naturelles, accidents industriels, crises sanitaires, mobilisations sociales, sommets internationaux, méga feux de forêts (Amazonie, Sibérie)... Voici le premier atlas réunissant l'ensemble des données sur la crise écologique de notre temps.

[<https://bit.ly/2D1MGVL>]



FONCIER

Maîtrise du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine

Le rapport fait une place importante aux initiatives, portées dans les territoires, qui contribuent à une gestion économe de l'espace. L'objectif est ainsi de montrer que si un changement de modèle s'impose, les leviers existent pour agir : il est possible de concilier développement des territoires et protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. Éviter, sinon réduire, au pire compenser : c'est autour de ces trois orientations hiérarchisées que devra s'organiser le développement urbain.

[<https://bit.ly/2D3kkKV>]



NUMÉRIQUE

*Le Conseil national du numérique :
Alerter, débattre et anticiper*

Le Conseil national du numérique est chargé d'étudier les questions relatives au numérique, en particulier les enjeux et les perspectives de la transition numérique de la société, de l'économie, des organisations, de l'action publique et des territoires. Il est placé auprès du secrétaire d'État chargé du numérique. Il a pour mission de « formuler de manière indépendante des avis et des recommandations sur toute question relative à l'impact du numérique sur la société et l'économie ». Il informe et conseille le Gouvernement sur l'élaboration, la conduite et l'évaluation des politiques publiques relatives au numérique. Plusieurs groupes de travail ont été récemment créés : environnement et territoires, accessibilité, santé et numérique, économie numérique et startups, inclusion, identité numérique, numérique et sécurité humaine.

[<https://cnnumerique.fr>]



PROCHAIN

cahiers de l'audap

DÉCRYPTER, ÉCLAIRER, DÉFRICHER, PORTE-VOIX

Depuis près de 8 ans les cahiers de l'audap, chaque semestre, marquent un temps fort de l'activité de l'Agence d'urbanisme. Les cahiers ont su au fil des années évoluer tant dans le fond que dans la forme. En résonance avec la réflexion sur le nouveau Projet d'Agence 2020/2025, les cahiers de l'audap en 2019 ont commencé à prendre le virage d'une publication plus collaborative, tournée vers les acteurs locaux qui font la fabrique des villes et des territoires du grand Sud-Aquitain, en témoigne ce numéro sur le numérique.

Pour 2020, les cahiers de l'audap s'offriront un nouveau départ avec l'idée de capitaliser de la connaissance et d'éclairer sous différents regards des sujets d'avenir. En donnant la parole à des experts, à des élus, à des professionnels, à des universitaires, l'ambition sera de s'ouvrir à un lectorat plus large, à toutes celles et à ceux qui s'intéressent à la ville, à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, et au développement territorial.

Aller plus loin :

Retrouver tous les anciens numéros : <https://bit.ly/2OeMxox>

SALWA TOKO

Vous présidez, depuis mai 2018, le Conseil National du Numérique. De quelle manière traduit-il et éclaire-t-il les transformations liées au numérique ?

Le CNNum éclaire et prend part au débat au sein de la société civile pour co-construire des politiques publiques du numérique qui reflètent les intérêts des citoyens. Cela peut s'inscrire dans le cadre de consultations citoyennes *ad hoc* ou d'événements à vocation plus générale (l'Internet Governance Forum de l'ONU). Indépendamment, le CNNum n'hésite pas à s'autosaisir sur tout sujet qu'il estime nécessaire, quand bien même celui-ci serait polémique (« faut-il démanteler les GAFA ? ») ou prospectif (« que faire face aux discriminations algorithmiques ? »). En outre, de par son expertise ciblée sur le numérique, le Conseil est à même d'adopter une approche globale et exhaustive. En 2019, j'ai souhaité ériger la souveraineté numérique au cœur de l'action du CNNum, ce qui nous a amené à travailler aussi bien sur l'économie numérique (concurrence des plateformes, cryptomonnaies...), la société numérique (inclusion, environnement...), les droits et libertés (régulation des contenus en ligne, de la reconnaissance faciale...) que la transformation numérique en tant qu'outil stratégique (intelligence artificielle, dématérialisation du système de santé).

Selon vous, la transition numérique peut-elle être un accélérateur de la transition écologique ?

Je suis en faveur d'un numérique responsable au service de la transition écologique et solidaire. Ces mots, qui peuvent paraître bateau, ne le sont pas s'ils sont pris au sérieux. Il est aujourd'hui nécessaire de faire converger les transitions numérique et écologique. Pour ce faire, le CNNum est mobilisé avec l'écosystème sur une feuille de route sur le numérique et l'environnement. Le numérique est énergivore et consomme beaucoup de ressources premières. Il faut donc réduire son impact sur l'environnement et s'orienter vers la sobriété numérique. En outre, le CNNum travaille sur la valorisation et le partage des données environnementales, qui pourraient jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre de meilleures politiques publiques environnementales.

Comment les collectivités locales pourraient s'emparer de ces enjeux en matière d'aménagement ?

Au CNNum, nous avons un groupe de travail sur l'équilibre des territoires au prisme du numérique. Concernant la transition écologique, cela m'amène à découvrir des solutions innovantes à l'initiative des territoires eux-mêmes (Digital Festival Tahiti œuvrant pour la préservation de l'environnement ultramarin). De manière plus générale, les enjeux pour les collectivités sont multiples : développement de la 5G, maîtrise de la métropolisation, dynamisation des zones rurales etc. Les collectivités locales ont évidemment leur rôle à jouer pour agir positivement sur ces questions, notamment par la mise en œuvre des stratégies de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCORAN). Mais au-delà des aménagements, il est fondamental d'agir au niveau de l'inclusion numérique, pour éviter que les personnes éloignées du numérique ne pâtissent des transformations actuelles : accessibilité numérique, accompagnement des démarches en ligne etc. ■



A PROPOS

Fondatrice et Présidente de BECOMTECH, association nationale qui œuvre pour la parité dans le numérique et l'informatique. Elle débute sa carrière au Bénin dans les télécommunications et y dirige une chaîne de télévision privée.

Très engagée dans la lutte pour l'égalité Femmes/Hommes, Salwa plaide en faveur d'un nouveau modèle de leadership féminin axé sur le risque et l'échec, la promotion du mentorat et l'Empowerment.

“

Je suis en faveur d'un numérique responsable au service de la transition écologique et solidaire. Ces mots, qui peuvent paraître bateau, ne le sont pas s'ils sont pris au sérieux.